

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
 SÉANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023**

L'An Deux Mil Vingt Trois, le jeudi 14 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 07 décembre s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Josyane BERTIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

					PREVISIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE M4HT DES CAMPINGS MUNICIPAUX (SPIC)			
an	Mois	Jour	QN°	Subd				
2023	12	14	13	00				
ÉLUS		26				CONVOCATION	08-12-2023	
PRÉSENTS MAXI		21				RÉUNION	14-12-2023	
MANDANTS		4				AFFICHAGE	15-12-2023	
ABSENTS		1				TRANSMISSION	19-12-2023	
APTES A VOTER		25				Contrôle de Légalité : DCLE/2		
RECENSEMENT DES CONSEILLERS				Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS	
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES					MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire		X			
	MONNIER Philippe		1er Adjoint		X			
	BERTIN Josyane		2è Adjointe		X			
	RAULT Gabriel		3è Adjoint		X			
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe		X			
	POUGET Léo		5è Adjoint				X	MONNIER Philippe
	HERNOT Bruno		6è Adjoint		X			
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe				X	LABBE Henri
	HUET Jean-Marie		CMD1		X			
	CHARLOT Karine		Conseillère				X	BERTIN Josyane
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère		X			
	DONNARD Roxane		Conseillère		X			
	DURAND Philippe		CMD2		X			
	GUINARD Brigitte		Conseillère		X			
	LANCESSEUR Christian		CMD3		X			
	LESNARD Pierre		CMD4		X			
	MANIS Cécile		Conseillère				X	LESNARD Pierre
	ROUXEL Benoit		CMD5			X		
	MANIS Jean-Paul		Conseiller		X			
	LEMEE Ginette		Conseillère		X			
LE BRICON Bruno		Conseiller		X				
MINORITÉ	MORIN Yannick		Conseiller		X			
	CHALVET Maryvonne		Conseillère		X			
	DETREZ Nicole		Conseillère		X			
	RENAUT Sylvain		Conseiller		X			
	LOLIVE Jean-Paul		Conseiller		X			
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS				21	1	25	

13 – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE M4 HT DES CAMPINGS MUNICIPAUX (SPIC)

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à l'examen et à l'adoption du **Budget Primitif 2024** du **Budget des Campings Municipaux**.

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	420 300 €	420 300 €
Investissement	190 300 €	190 300 €
Total	610 600 €	610 600 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire M57
Considérant l'avis de la commission budgets/Finances locales en date du 04 décembre 2023,

**Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,**

D'ADOPTER le Budget Primitif 2024 des campings pour les valeurs ci-dessus définies et dont le détail est joint à la présente (Annexe 8)

DE VOTER l'ensemble des crédits de dépenses et de recettes par chapitre au plus haut niveau de regroupement pour les deux sections du budget, et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux virements de crédits au sein desdits chapitres votés comme tels, afin d'ajuster le cas échéant, les écritures comptables au regard des exigences budgétaires ;

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

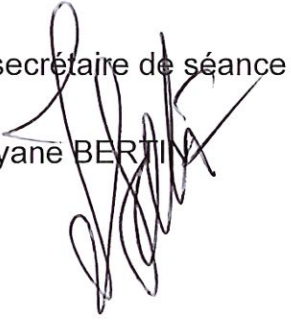
DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| - Votes favorables | 24 |
| - Vote défavorable | 00 |
| - Abstention | 01 – Jean-Paul LOLIVE |

Erquy, le 14 décembre 2023

La secrétaire de séance

Josyane BERTIN



Le Maire,

Henri LABBE

